

AECK/ ICG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 043 DU 05 FEVRIER 2025
portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Agence béninoise pour la
Recherche et l'Innovation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- vu** le décret n° 2024-1067 du 31 juillet 2024 portant création de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation et approbation de ses statuts ;
- vu** l'avis n° 2025-009/CNE/P/CPF/SE/SA du 31 janvier 2025 ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 05 février 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation, les personnes dont les noms suivent :

- madame **Sylvain Marie Odile Assiba ATTANASSO**, représentante de la Présidence de la République ;
- monsieur **Stanislas TOMAVO**, représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;

- monsieur **Albert MONTCHO**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur **Adolphe ADJANOHOUN**, représentant les grands domaines scientifiques ;
- monsieur **André Assogba SOVI-GUIDI**, représentant les grands domaines scientifiques ;
- monsieur **Alexis HOUGNI**, représentant des Institutions privées de Recherche ;
- monsieur **Gérard Maxime Monboladé AKINOCHO**, représentant des Institutions privées de Recherche.

Article 2

Monsieur **Stanislas TOMAVO** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

La durée du mandat des membres du Conseil de d'administration est de trois (3) ans et court à compter de la date de leur installation.

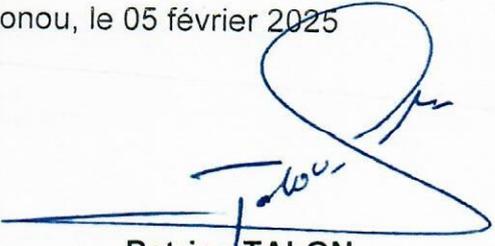
Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2024-1469 du 24 décembre 2024 portant nomination des membres du Conseil d'administration de l'Agence béninoise pour la Recherche et l'Innovation ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

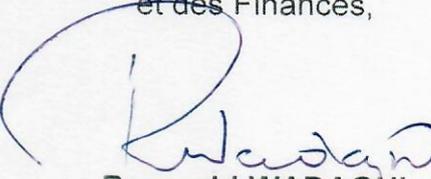
Fait à Cotonou, le 05 février 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche scientifique,



Eléonore YAYI LADEKAN